

**5^{ème} réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 7 décembre 2021 – 19 h
Rencontre virtuelle**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée présente via la plateforme Zoom et invite les conseillers à se présenter à tour de rôle. La présidente rappelle que la rencontre est diffusée sur les réseaux sociaux.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Marie-France Maltais; Richard Gallant; Danny Comeau; Ghislaine Foulem; Michèle Hébert; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Gérard Robichaud; Guy Chiasson; Meggie McGraw.

Directrice générale : Marc Pelletier
Directeur des services administratifs et financiers : Éloi Doucet, Marc Thériault
Coordonnateur des relations stratégiques : Ian-Guillaume Desroches

Absences : Aucune absence

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 34, RÉOLUTION 05-3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 7 décembre 2021.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour
Aucun conflit n'est rapporté.

5. Lien avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

Ce forum n'a pas lieu en rencontre virtuelle.

5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED

La présidente introduit le programme « Honneur au mérite » qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des élèves ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à quatre candidats qui se sont brillamment distingués:

- ◆ **Monsieur Éric Imough**, direction adjointe de l'école Cité de l'Amitié et **Monsieur Pier-Olivier Lamontagne**, enseignant en éducation physique dont les candidatures sont soumises par la directrice de l'école, madame Josée Ouellet. Messieurs Éric Imough et Pier-Olivier Lamontagne se sont tous deux démarqués par la réalisation d'un projet de réaménagement de l'espace « le carrefour des 3^{ème} à 5^{ème} années » dans lequel ils ont pu transmettre aux élèves des compétences dans le domaine de la menuiserie, mais qui aujourd'hui est continuellement utilisé par les élèves. La vidéo de leurs réalisations a été partagée lors de la réunion publique ([Projet de menuiserie au service des élèves - YouTube](#)).
- ◆ **Madame Renée-Louise Degrâce**, enseignante à l'École Secondaire Népisiguit, dont la candidature est soumise par madame Norma Saunders, enseignante de cette école. Madame Degrâce se démarque par son dévouement envers ses élèves, son sens de l'entraide avec ses collègues, son expertise et sa grande créativité. Madame Degrâce est une personnalité souriante, chaleureuse et accessible qui s'implique pleinement dans le vie de l'école.
- ◆ **Madame Sylvie Roussel**, enseignante ressource à l'École Secondaire Népisiguit, dont la candidature est soumise par madame Norma Saunders, enseignante de cette école. Madame Roussel fait preuve d'un investissement plein et entier envers les élèves et le personnel de son école, elle est d'une grande générosité en ayant des attentions pour chacun. Madame Roussel a, entre autres, récolté des fonds pour des projets de l'école, fait partie de nombreux comités et créé des espaces ou des outils pour les élèves à besoin spéciaux.

Le Conseil leur transmet toutes leurs félicitations. Le Conseil est reconnaissant de pouvoir présenter des membres du personnel si engagés professionnellement et personnellement auprès de leurs communautés d'école.

6. Perfectionnement du Conseil

Sans objet

7. Pour discussion ou décision du CED

7.1 Cotisation des CPAÉ à l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB)

La présidente explique à l'assemblée que depuis quelques années le Conseil paye les cotisations annuelles d'adhésion des CPAÉ du DSFNE à l'AFPNB qui correspond à un montant de 25,00 \$ par CPAÉ.

MOTION 35, RÉOLUTION 05-7.1

**Le conseiller Morais propose
Appuyé par la conseillère Hébert**

QUE soit approuvée la décision prise par le Conseil d'éducation de payer les frais d'adhésion de 25 \$ à l'AFPNB pour les CPAÉ des écoles du DSFNE pour l'année scolaire 2021-2022.

Adoptée

8. Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 9 novembre 2021

MOTION 36, RÉOLUTION 05-8.1

**La conseillère Maltais propose
Appuyée par la conseillère Hébert**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 9 novembre 2021.

Adoptée

8.2 Suivi découlant des procès-verbaux

8.2.1 Organisation du forum de discussion autour du bien-être

La présidente rappelle que le Conseil souhaite organiser deux forums de discussion autour du bien-être des jeunes du DSFNE, le premier avec les conseils scolaires des écoles secondaires et le second avec les CPAÉ des écoles primaires.

Le directeur général prend la parole. Il explique au Conseil que l'équipe pédagogique a été mandatée pour veiller à l'organisation et l'animation du forum de discussion pour les écoles secondaires. Il a été décidé d'inviter entre trois et quatre personnes de chaque conseil scolaire afin de laisser la possibilité à chacun de s'exprimer. La priorité a été mise sur le forum de discussion des élèves du secondaire pour une activité qui devrait se dérouler avant Noël. Le directeur général rappelle qu'il s'agit d'entendre la parole des jeunes du DSFNE et de leur donner l'opportunité de se côtoyer.

Le directeur général informe les membres du Conseil qu'ils recevront prochainement la soumission des questions qui seront posées lors du forum, le Conseil aura l'opportunité d'ajouter d'autres questions qu'ils jugeront pertinentes. Ensuite, le directeur général invite deux conseillers à participer à la rencontre. La présidente et la conseillère Hébert ont fait savoir leur intérêt pour participer à ce forum.

Concernant le forum de discussion des CPAÉ des écoles primaires, le directeur général explique qu'il sera organisé dans un second temps de l'année par les directeurs exécutif à l'apprentissage (DEA).

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Mise à jour COVID-19

Le directeur général explique au Conseil que le DSFNE est dans l'ensemble épargné par la COVID-19 au sein de ses écoles. Toutefois, l'école Le Galion des Appalaches de Campbellton est touchée depuis le début de l'année, et ce, de manière continue. Cette situation est difficile autant pour les parents, que pour les élèves et le personnel de l'école. Dans les dix derniers jours, des nouveaux cas se sont annoncés tous les jours dans cette école ce qui entraîne un épuisement du personnel scolaire. Le directeur général précise qu'un temps d'arrêt avec cette école est prévu cette semaine afin de penser une nouvelle organisation dans la gestion des cas positifs à la COVID-19, semblable à celle en place au sein du DSFNE.

Le Conseil s'interroge sur les raisons pour lesquelles l'école Le Galion des Appalaches est la plus touchée au DSFNE. Le directeur général précise que la santé publique a été consultée pour déceler si une raison pouvait se dessiner, sans pour autant reporter une quelconque faute sur l'école. Le directeur général rappelle que tous les districts scolaires du Nouveau-Brunswick ont des cas positifs à la COVID-19 et que la majorité des transmissions sont communautaires, cependant le DSFNE va veiller à faire tout ce qui est possible pour rendre l'école toujours plus sécuritaire.

Dans un second temps, le directeur général revient sur la double vaccination de l'ensemble des employés du DSFNE exigée par le gouvernement. Le directeur général annonce qu'un certain nombre d'employés ont obtenu leurs deux doses de vaccin, et qu'une tolérance a été accordée aux employés n'ayant qu'une dose de vaccin, mais ayant fait la démonstration de leur volonté d'obtenir la deuxième dose prochainement. De plus, une extension du délai d'obtention de cette deuxième dose a été annoncée par le gouvernement en raison de difficultés liées à l'accessibilité à un rendez-vous.

Le directeur général informe le Conseil que la présence du variant Omicron a poussé le gouvernement à revoir son système d'alerte avec la mise en place d'un système à trois niveaux. Cependant, le directeur général précise qu'il n'a pas encore été annoncé la mise en place de nouvelles mesures au sein des écoles du DSFNE.

9.2 Réorganisation – Nouvelle structure organisationnelle

Le directeur général partage la révision de l'arbre organisationnel du DSFNE, il explique qu'il est toujours bon de constamment se renouveler et de réfléchir à l'efficacité des équipes du district.

Le directeur général détaille les changements suivants :

- ◆ L'équipe de concertation composée de neuf membres s'appellera désormais **l'équipe de gestion**.
- ◆ Les responsables de secteurs ainsi que les directions d'écoles sont appelés **l'équipe de gestion élargie**. Le directeur général explique que l'inclusion de l'équipe de gestion élargie dans la prise de décision est importante afin que les décisions et les finalités deviennent la responsabilité de tous.
- ◆ Le secteur du service de soutien aux apprentissages étant en expansion depuis ces dernières années, le district souhaite prochainement nommer une direction adjointe.
- ◆ Les mentors et les agents pédagogiques s'appelleront **des accompagnateurs** afin que ce titre soit éloquent pour tous, à partir de septembre 2022.
- ◆ Le secteur de la petite enfance est également un secteur en pleine expansion, il a été créé le poste de direction adjointe à la petite enfance. **Madame Josée Castonguay**, qui a déjà occupé le poste de directrice à la petite enfance a été nommée à ce poste.

Dans un désir d'équilibrer les deux secteurs administratifs :

- ◆ Le directeur administratif (finances et services) a sous sa responsabilité le secteur des bâtiments, le secteur des transports, le secteur des finances et le secteur de la santé et sécurité au travail. **Monsieur Marc Thériault** a été nommé pour remplacer monsieur Éloi Doucet à ce poste.
Au sein du secteur des finances, le district souhaite fusionner d'ici le 1^{er} avril 2022, le secteur des finances et le secteur de la paie. **Madame Isabelle Pelletier** a été nommée responsable des finances pour ces deux secteurs.

- ◆ La directrice administrative (amélioration et ressources humaines) a sous sa responsabilité le secteur des ressources humaines, le secteur du recrutement et de la rétention du personnel, le secteur de l'amélioration continue et le secteur de l'informatique. **Madame Carole Raymond** a été nommée à ce poste.
- ◆ Le directeur de l'amélioration continue est remplacé par un responsable de l'amélioration continue, **monsieur Vincent Guitard** a été nommé à ce poste.

La présidente s'interroge sur le nombre de personnes composant l'équipe de gestion du directeur général. Le directeur général informe que le même nombre de personnes compose son équipe de gestion, car le responsable de l'amélioration continue est associé à l'équipe de gestion.

9.3 Nouvelles nominations

Le directeur général présente les nouvelles nominations suivantes :

- ◆ **Madame Carole Raymond**, au poste de direction administrative de l'amélioration et des ressources humaines.
- ◆ **Monsieur Marc Thériault**, au poste de direction administrative des finances et services.
- ◆ **Madame Josée Castonguay**, au poste de direction adjointe de la petite enfance.
- ◆ **Monsieur Vincent Guitard**, au poste de responsable de l'amélioration continue.
- ◆ **Monsieur Éric Arsenault**, au poste d'agent d'amélioration.
- ◆ **Madame Cynthia Chiasson**, au poste d'agente d'amélioration – analyse et statistique.

La présidente souhaite la bienvenue et un bon succès à l'ensemble des personnes nouvellement nommées.

9.4 Rapport de vérification – Politique 4.0 « Politique de fins » - partie 4.2

Le directeur général présente le rapport portant sur la deuxième finalité du Conseil *Soutenir une vie saine et équilibrée*, et précise que cette année l'accent est mis sur le bien-être mental, émotionnel et spirituel. Le directeur général détaille chaque item composant ce rapport comme suit :

- ◆ **L'avancement des projets** : programme de santé mentale positive aux apprenants (sondage IMER) et l'équilibre de vie (les sept dimensions du bien-être).
- ◆ **Cueillette de données** : le directeur général poursuit avec la présentation de l'ensemble des sondages administrés et la période de l'année où ils seront administrés.
- ◆ **Sondage Mieux-être des Élèves du Nouveau-Brunswick de la 6^{ème} à la 12^{ème} année (2018-2019)** : le directeur général présente les premières données touchant à la question du mieux-être. Ce sondage est mené par la province, en présentant les six grandes visées du mieux-être : l'apprentissage, le développement social et affectif, la participation et l'engagement, le mode de vie sain, la sécurité et l'état de santé. Le directeur général présente les données du district mis en relief par rapport aux résultats obtenus par les jeunes de la province.
- ◆ **Sondage Inventaire du Mieux-être et de la Résilience (IMER) de l'année 2020-2021** : le directeur général poursuit avec le sondage IMER qui est

administré par le DSFNE et permet de connaître le niveau de bien-être et de résilience des élèves et du personnel du district. Le niveau de bien-être et de résilience se rapporte à l'échelle de cheminement en trois strates : la conscientisation, la construction et l'intégration. Le directeur général explique que ce sondage permet l'obtention d'un rapport détaillé permettant de situer les écoles et le district sur cette échelle. Dans ce rapport, le bien-être se construit autour de l'appartenance, la compétence et l'autonomie. La résilience se construit autour des capacités relationnelles, résolution de problème, l'attitude optimiste, l'intelligence émotionnelle et l'adaptation. Le directeur général conclut avec le score de 6 obtenu en février 2021 par le district à l'Indice du Bien-être (IBE), le dernier palier de la construction.

Le Conseil s'interroge sur l'intégration de pistes d'amélioration basées sur les résultats de l'IMER dans le plan d'amélioration de chaque école. Le directeur général confirme que les résultats de l'IMER sont inclus au plan d'amélioration des écoles avec le soutien des deux directeurs exécutif à l'apprentissage.

Le Conseil se questionne sur la disponibilité des ressources nécessaires pour aider à l'amélioration du mieux-être au sein des écoles du district. Le directeur général confirme que l'équipe chargée de veiller au mieux-être est sous la gouverne de madame Susan Arseneault, directrice des services de soutien à l'apprentissage.

MOTION 37, RÉOLUTION 05-9.4

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Comeau**

**QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 4.0
« Politique des fins » partie 4.2, tel que présenté par la direction générale.**

Adoptée

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapport des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED au 29 novembre 2021

Le directeur des services administratifs et financiers présente le rapport financier du CED arrêté au 29 novembre 2021. Sur un budget total de 150 256 \$, les dépenses encourues en date du 29 novembre se chiffrent à 46 238 \$ ce qui donne un solde de 104 018 \$ à cette date. Le directeur des services administratifs et financiers précise qu'un budget excédentaire est à prévoir d'ici au 31 mars 2022.

10.1.2 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.2.1 Politique 1.0 – Engagement global en matière de gouverne

La présidente fait une brève analyse de la politique 1.0 qui stipule que le Conseil gouverne selon les principes juridiques de l'article 23 de la Charte canadienne des Droits et libertés. Elle ajoute que celle-ci respecte les pratiques actuelles du CED.

Le Conseil s'interroge sur la redondance de l'utilisation du mot « approprié » dans la politique 1.0, tel que « ...les résultats

appropriés, pour les personnes appropriées, à un coût approprié... ».
Le Conseil décide d'apporter le point au prochain comité des politiques.

10.1.2.2 Politique 2.3 – Imputabilité de la direction générale

La présidente mentionne dans son interprétation que la direction générale est le seul lien qui unit le Conseil avec le personnel et la conduite du district scolaire.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente s'assure que l'ensemble des conseillers ont reçu son rapport. Elle précise que dès la réception des procès-verbaux des réunions auxquelles la présidente a assisté, elle les acheminera aux membres du Conseil.

11.2 Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

Sans objet

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

La présidente demande à l'assistance s'il y a des questions.

Une question est relevée par le conseiller Chiasson :

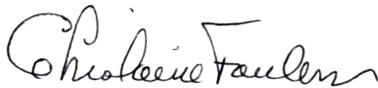
◆ **Le district peut-il divulguer le nom des écoles ayant un score de 8 à l'IBE ?**

Le directeur général répond que cette information ne peut pas être divulguée en réunion publique, cependant tout parent intéressé à connaître le score de l'école de son enfant pourrait se référer au CPAÉ de l'école.

14. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20h17.

La présidente souhaite à l'assemblée de passer de belles fêtes de fin d'année.



Ghislaine Foulem
Présidente



Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du Conseil